

SEG TAABA

Numéro 18, février mars 2002

Éditorial

Une fois n'est pas de coutume! Ce Seg Taaba 18 est un deux-en-un qui réunit les nouvelles et informations pour les mois de février et de mars 2002.

Zoom sur revient sur une problématique d'actualité: pastoralisme et réformes institutionnelles. C'est aussi une préoccupation du programme LEAD (à suivre) dont la phase pilote PESah vient démarrer.

Au Mali, l'AMM lance un projet de centres de ressources de cercle parce que l'information est aussi le nerf de la guerre!!!

Enfin, beaucoup d'événements à noter dans vos agendas au Niger, au Mozambique et au Sénégal... Et si vous ne pouvez pas être partout, cliquez donc sur www.iiedsahel.org!!!

Bonne Lecture !!!

Zoom Sur

Politiques et législations pastorales

Le pastoralisme apparaît comme la vocation naturelle de la majeure partie des pays du Sahel dont près de 70% de la superficie est inexploitable pour l'agriculture, mais est propice à une activité d'élevage, au moins saisonnière. Cela explique l'importance économique de l'élevage et son rôle prédominant dans la formation du PIB. Il constitue également le fondement d'un mode de vie, dans la mesure où les pratiques qui le sous-tendent, structurent les rapports de production et d'échange, le système de propriété, les relations de parenté et l'ensemble de la culture sociale des communautés de pasteurs. Dans un tel contexte, l'accroissement de la pression anthropique sur les ressources et le renforcement de l'emprise agricole, y compris dans les zones traditionnelles d'élevage engendrent des conflits avec une charge émotive d'autant plus forte qu'ils impliquent presque toujours des communautés d'intérêts divergents voire même antagoniques.

Aujourd'hui, les systèmes pastoraux font face à des contraintes qui tendent à remettre en cause leur équilibre basé sur la mobilité. En effet, cette mobilité, régulateur de conflits dans le système traditionnel, est freinée par divers facteurs, étroitement imbriqués, dont la modification de l'environnement socio-politique; la dégradation des ressources naturelles; la colonisation agricole

de l'espace et les réformes foncières. On constate que par-delà l'abandon des anciens systèmes d'occupation et d'utilisation de l'espace, c'est toute l'organisation socio-politique traditionnelle qui est remise en cause. Bien évidemment, ce bouleversement ne s'est pas produit de façon instantanée, mais au terme d'un processus historique dont l'origine doit être recherchée dans la perte d'autonomie des sociétés pastorales consécutive à l'avènement des États modernes.

En effet, pendant plusieurs décennies, l'action des États et de leurs partenaires au développement, malgré quelques variantes, se situe dans une logique globale de sédentarisation, puis de «stratification de l'élevage» et de création de ranchs. Dans ces démarches transparait l'idée selon laquelle le modèle traditionnel de gestion communautaire des pâturages serait préjudiciable à la préservation des ressources naturelles dans la mesure où il favoriserait une surexploitation de celles-ci. Autrement dit, pour les pouvoirs publics et leurs partenaires, les régimes fonciers coutumiers caractérisés par une gestion communautaire des ressources naturelles constituent des systèmes rétrogrades et inefficaces qui enferment les populations dans un scénario de tragédie des "commons". Dans un tel processus, c'est la capacité des éleveurs à préserver leur contrôle de l'espace dans les zones à vocation

pastorales et leur aptitude à négocier une insertion harmonieuse de leur activité au sein des zones à dominante agricole qui est en jeu. Il reste qu'au sein même des communautés pastorales, les logiques à l'œuvre ne favorisent pas toujours les ajustements entre les intérêts individuels et collectifs et le développement de mécanismes appropriés d'adaptation aux mutations de l'environnement.

Ces dynamiques sont porteuses de risques d'autant plus graves que le cadre législatif régissant la gestion des ressources naturelles reste encore défavorable à l'élevage extensif, tout au moins pour ce qui concerne certains aspects importants.

La diversité des contextes locaux et l'acuité des conflits liés à l'accès aux ressources naturelles justifient l'élaboration d'une charte ou d'une loi-cadre pour la garantie des droits fonciers collectifs en rapport avec tous les systèmes de production existants. Suite aux activités de plaidoyer de plusieurs institutions, la problématique de la réhabilitation du pastoralisme et celle de la gestion des parcours sont désormais inscrites à l'ordre du jour des débats dans la plupart des pays sahéliens. Ainsi, le Niger a entamé la mise en œuvre d'un code rural promulgué depuis 1993, avec pour objectif de clarifier l'ensemble des normes régissant le régime foncier aux échelles locales. Dans le même souci, la Mauritanie, le Mali et le Burkina Faso ont élaboré de nouvelles législations spécifiques dont la finalité est de délimiter de façon plus précise les droits de jouissance et d'accès aux ressources pastorales. Au Sénégal, les initiatives des années 1990, en vue de l'élaboration d'un code pastoral sont restées vaines.

Les nouvelles législations introduisent des innovations intéressantes prenant compte de l'importance de ce mode de vie tant du point de vue économique que de son apport dans la mise en valeur de l'espace. Parmi ces avancées, on peut citer la préservation de la mobilité pastorale ; l'accès des éleveurs aux ressources vitales pour le développement de leurs activités ; la prise en compte des procédures coutumières de gestion des ressources naturelles, la réhabilitation des mécanismes endogènes d'arbitrage et de résolution

des conflits, etc. Cependant, il ne faut pas perdre de vue que ces législations comportent des limites qui pourraient pérenniser la marginalisation des pasteurs et exacerber les conflits entre les différents groupes d'utilisateurs. Ces insuffisances concernent en particulier : le transfert de compétences aux communautés pastorales sans pour autant leur conférer un pouvoir réel en matière de gestion des ressources naturelles ; l'adoption d'une approche technocratique et aménagiste qui risque de réduire à long terme la sécurité d'accès des éleveurs aux principales ressources naturelles ; la tendance à compartimenter les activités de production et les différents types de ressources naturelles sur la base d'une vision cloisonnée du développement des systèmes de production rurale. Il faut noter que la prise de conscience des pasteurs et des agropasteurs quant aux risques et aux opportunités que recèlent ces législations dont ils n'appréhendent pas toujours les enjeux reste encore faible. On peut aussi s'interroger sur la capacité de ces acteurs à assumer pleinement les rôles qui leur sont dévolus dans ce nouveau contexte. Ces orientations générales devraient prévoir la possibilité de la conception, aux échelles locales, de réglementations spécifiques tenant compte des contraintes et des dynamiques en cours dans chaque zone considérée. Ces réglementations devraient se fonder sur une démarche négociée seule capable de sécuriser les droits et usages de tous les acteurs.

Il semble donc important de s'interroger sur les contraintes de capacités critiques ainsi que sur les axes d'orientation de stratégies pouvant permettre aux pasteurs d'appréhender les enjeux des réformes foncières, de formuler des propositions ayant trait aux modalités de leur insertion dans les processus de décentralisation en cours, de définir une vision autonome sur les questions relatives au développement du pastoralisme, d'améliorer leurs compétences en matière d'analyse prospective, de négociation, de planification, d'exécution et de suivi/évaluation.

Contact:

Oussouby Touré

Email : Oussoubytouré_2000@yahoo.fr

A suivre

Le programme LEAD

L'élevage ayant été souvent lié à des phénomènes de désertification, les bailleurs de fonds et gouvernements locaux se sont progressivement désintéressés de ce secteur en zone sahélienne. En conséquence, les programmes de recherche et développement se sont peu à peu désactivés par manque de moyens. Le pastoralisme apparaît toutefois comme la principale activité de valorisation durable d'une ressource naturelle fragile et éparse. En effet, il met en œuvre la flexibilité et la réactivité nécessaires pour s'adapter face à une ressource dont la disponibilité géographique et temporelle est particulièrement inconstante. La nécessité d'analyser et soutenir les mécanismes de cette réactivité s'est donc faite sentir.

Dans ce cadre général, l'objectif principal du programme *Livestock Environment and Development Initiative* (LEAD) est de favoriser la prise en compte des interactions Élevage – Environnement (au sens large, ne se limitant donc pas aux ressources naturelles directement utiles à l'activité pastorale) dans les politiques et pratiques d'élevage extensif en zone aride sahélienne. Plus précisément, la zone d'action (dénommée par la suite "régionale"), inclue tous les territoires d'Afrique de l'Ouest, situés en deçà de l'isohyète 400 mm.

C'est en période de sécheresse que les risques concernant tant la sécurité alimentaire que la

dégradation de l'environnement (parcours, points d'eau, surcharge dans les bas fonds) sont les plus aigus. C'est pourquoi le projet focalisera son attention sur la réponse aux variations des milieux en non-équilibre.

Il s'agira :

- de définir des stratégies d'action pour favoriser la prise en compte des interactions élevage-environnement dans les politiques, en particulier concernant la réponse aux épisodes de sécheresse. Ceci en tenant compte des échelles d'action (régionale, nationale, locale) et des types d'acteurs.
- de proposer un Système d'Information Élevage – Environnement adapté quant à son contenu, ses supports de communication et son étendue géographique à la région et à ses problématiques spécifiques

- de tester les stratégies d'aide à la décision et les systèmes d'information élaborés au travers d'études de cas.

La phase pilote de ce programme, de deux ans renouvelables, est confiée au PPZS (Pôle Pastoral Zones Sèches) basé à Dakar, un groupement d'intérêt scientifique qui a pour mandat la recherche pour le développement du pastoralisme au Ferlo et dans les pays sahéliens.

Pour plus d'informations contacter

PPZS Dakar

Email: <ppzsdkr@sentoo.sn>

Compte Rendu

Atelier de lancement du PESah

C'est dans le cadre du programme LEAD que s'inscrit le programme pilote Pastoralisme et Environnement en Zone Sahélienne (PESAH) dont l'atelier de lancement a eu lieu les 29-30-31 janvier 2002, à Dakar.

En Afrique de l'Ouest, la prise en compte scientifique et politique des enjeux environnement – pastoralisme n'a de sens que régional. Aussi, était-il nécessaire de prendre en compte cette dimension dès

le début du programme, avec ses spécificités agro-écologiques, sociales, institutionnelles : de quelles ressources dispose-t-on et quels dispositifs de concertation sont possibles ? L'atelier de lancement avait donc pour but d'amorcer la régionalisation de cette initiative à partir du Sénégal, en s'appuyant sur un premier temps sur des compétences scientifiques et opérationnelles, qui fourniront un relais d'animation scientifique dans les pays concernés, et

un support à une approche régionalisée en phase avec les décideurs.

Cet atelier a réuni une cinquantaine de personnes, scientifiques versés dans le pastoralisme et les outils d'information, agents des administrations nationales impliqués de façon opérationnelle dans des projets de développement d'élevage ou d'environnement, des représentants d'éleveurs, des membres d'ONG. Les participants venaient de Mauritanie, du Burkina, du Niger, du Mali, du Tchad, du Sénégal. Il a permis de partager la problématique entre scientifiques, décideurs et éleveurs de plusieurs pays. La dimension régionale des questions E&E et d'une prise en compte scientifique et politique a été soulignée par tous.

Cette rencontre a également été l'occasion de recueillir des informations sur le pastoralisme; sur les outils d'information existant dans les pays et les

difficultés d'adapter ces informations aux besoins des populations et sur les programmes régionaux disposant de systèmes d'information complexes, où l'élevage occupe une place relative (INSAH, Agrhymet, et les prévisions du programme Roselt). Au sortir de l'atelier, une collaboration étroite est prévue entre le PPZS et ces programmes dans le cadre du PESah.

Cette rencontre a enfin permis de préciser les objectifs du programme. Il en ressort que les besoins ne sont pas faciles à exprimer immédiatement pour les décideurs nationaux, au-delà d'un besoin en moyens matériels et humains. Un travail préalable est également nécessaire pour bien distinguer les usagers de ce système d'information. Un atelier régional est prévu avant la fin du premier semestre 2002, pour avancer l'élaboration du Système d'Information sur l'Élevage et l'Environnement.

Compte Rendu

Pour une sécurisation foncière des producteurs ruraux

En Afrique de l'Ouest rurale, la question foncière reste marquée par un décalage fort entre les textes légaux et les situations concrètes des ruraux. Les normes qui gouvernent les pratiques foncières locales sont le plus souvent ignorées par l'État. Faute de pouvoir avoir accès aux procédures légales, trop lourdes et coûteuses ou fondamentalement inadaptées, l'immense majorité des ruraux demeure dans une insécurité juridique, qui se traduit parfois en insécurité réelle, source de conflits et de spoliations.

Avec la décentralisation administrative, le principe d'une gestion locale fait plus ou moins consensus, même si les débats sont vifs sur les modalités de mise en œuvre. Parallèlement, les recherches sur le foncier ont permis d'apporter une meilleure connaissance des dynamiques foncières et une analyse critique d'un certain nombre d'interventions.

Le Réseau LandNet Afrique de l'Ouest, le Groupe de Recherche et d'Action sur le Foncier du Burkina Faso, le GRET et l'IIED ont organisé à Ouagadougou, les 19, 20, 21 mars 2002, un séminaire international d'échanges et de débat sur le foncier en Afrique de l'Ouest. Il a réuni environ

80 participants représentant les différents acteurs du foncier. Les travaux de groupes ont tourné autour de thèmes d'actualités tels que la décentralisation et la gestion des ressources naturelles, les plans fonciers ruraux et systèmes cadastraux, les transactions foncières, la gestion des ressources pastorales, les mécanismes législatifs pour une meilleure reconnaissance (légale) des règles et pratiques locales de gestion foncière, les relations entre politiques agricoles et politiques foncières, les nouveaux métiers liés à la gestion du foncier.

Outre les résultats scientifiques, cet atelier a mis en évidence toute l'importance qu'il y a à articuler toute politique foncière à une vision plus large du développement rural. Au moment où les pays du Sahel réfléchissent sur la mise en place d'une législation pastorale adaptée, les réflexions menées au cours de cet atelier, constituent une bonne contribution à ces processus législatifs.

Contact: Landnet Afrique de l'Ouest
Email: graf@liptinfor.bf

Info Mali

Des Centres de Ressources de Cercle

L'AMM lance les centres de ressources de cercle

L'Association des Municipalités du Mali, dans son plan triennal d'activités, a décidé de la création de Centre de Ressources d'abord à Bamako, puis dans tous les chefs-lieux de Cercle où il y aurait la demande. Ces centres seront destinés à informer et former les élus, les personnels communaux et toutes les personnes qui participent au développement local dans le cadre de la décentralisation territoriale. Les connaissances, l'expertise des acteurs locaux, en plus des informations générales venant de Bamako ou d'ailleurs, y seront capitalisées pour être échangées entre élus. Toute une documentation existe autour dudit projet et peut être obtenue auprès de l'AMM (Association des Municipalités du Mali) à Bamako.

Les Centres de Ressources de Cercle sont accompagnés, appuyés et approvisionnés en informations par une équipe d'animateurs permanents du Centre de Ressources de Bamako. Les informations seront mises à disposition sous forme de livrets illustrés, de fiches questions-réponses, de cassettes audio et vidéo, de guides et manuels, de textes de lois, de dossiers thématiques. Elles pourraient être accessibles par Internet.

Le Centre de Ressources résulte essentiellement de la volonté des acteurs locaux de développement et non de la décision des seuls élus. Chaque centre s'auto gère et est ouvert à la collaboration avec les partenaires au développement et la société civile locale dont il doit satisfaire les besoins d'information.

La promotion des Centres de Ressources est une préoccupation majeure de l'AMM que tous les membres du réseau **Réussir la Décentralisation** sont invités à soutenir dans leurs zones d'intervention respectives. Nous vous présentons à

titre d'exemples les initiatives des municipalités de Kolondiéba et de San. (Source AMM / CEK Kala Saba)

Kolondiéba et San s'organisent

Une rencontre d'échanges axée sur la création prochaine des centres de Ressources au niveau des communes vient de se dérouler dans la salle de réunion de la présidence de la **préfecture de Kolondiéba** sous la présidence de Sibiry Koné, le président de l'Association des Maires de la circonscription.

La rencontre qui s'est tenue en présence du préfet Balla Dembélé, a été l'occasion d'expliquer aux élus communaux et aux chefs des services techniques présents les objectifs et les rôles dévolus aux futurs centres. La création des Centres de Ressources pour les Communes est une initiative de l'Association des Municipalités du Mali. Ces Centres devront prendre en charge l'organisation, la gestion financière du personnel et des équipements de même que les relations avec l'Association des Maires du Mali à Bamako. (Essor 13/02/02, p.5).

La **Mairie de la Commune de San** cherche la création d'un Centre de Ressources de Cercle avec appui de toutes leurs Communes. C'est pourquoi les Maires des Communes du Cercle de San ont pris l'engagement formel de participer en assurant les charges qui seront les leurs. Il reste clair qu'une cogestion du Centre de Ressources Local par tous les acteurs locaux de développement n'est pas exclue pourvu que des clauses adaptées et transparentes soient élaborées par les parties prenantes. (Source Mairie de San)

Nouvelles réunies par CEK Kala Saba
BP 9014, Bamako,
Email : cek@spider.toolnet.org

Agenda

AG du Réseau GRN/Décentralisation au Niger

Maradi, du 23 au 25 avril 2002

Dans le cadre du programme *Réussir la Décentralisation* de IIED, le groupe d'échanges et de recherches participatifs sur les politiques de GRN et Décentralisation au Niger, a été mis en place en mai 2001, à Gaya. Le *Réseau GRN et décentralisation*, ainsi nommé, regroupe des représentants d'institutions et d'organisations qui sont directement impliqués dans la formulation et/ou la mise en œuvre et le suivi des politiques de décentralisation et de gestion de ressources naturelles au Niger. Un programme d'activités sur la base des thèmes sortis lors de l'atelier de Gaya a été élaboré et finalisé en concertation avec certains membres.

Après un an de fonctionnement du réseau, la réunion de Maradi, **du 23 au 25 avril 2002**, permettra de tirer les leçons de la première année de mise en œuvre et de dégager les perspectives. Il s'agira, donc, dans un premier temps de faire le bilan du programme

Réussir la décentralisation et des activités de réseau au Niger, de restituer les résultats de l'étude sur les mécanismes de prise de décision en matière de GRN et décentralisation au Niger. Cette rencontre sera également l'occasion d'échanger sur des cas pratiques en matière de gestion décentralisée de ressources naturelles. Enfin, l'atelier de Maradi procèdera à l'élaboration du programme d'activités 2002 et à l'organisation du Réseau GRN / Décentralisation.

Les participants seront des représentants des institutions et des organisations qui sont directement impliqués dans la formulation et / ou la mise en œuvre et suivi des politiques de décentralisation et de gestion de ressources naturelles au Niger.

Contact:

Point focal Seyni Hama

Email: <hamarp@intnet.ne>

Agenda

Forum sur le foncier pastoral et les implications des réformes

Dakar, du 08 au 10 mai 2002

Un atelier de réflexion sur les politiques et législations pastorales au Sahel, se tiendra du 08 au 10 mai 2002, à Dakar. Organisé grâce à un appui de Landnet Afrique de l'Ouest et de l'Institut International pour l'Environnement et le Développement (IIED), cet atelier regroupera des représentants de l'État, des organisations pastorales, des instituts de recherche et des ONG venant du Burkina Faso, du Mali, de la Mauritanie, du Niger et du Sénégal. Les

discussions porteront sur une analyse critique des législations pastorales existantes ; la gestion des ressources pastorales dans le contexte de la décentralisation et la définition de stratégies en vue d'informer et d'influencer les politiques.

Pour plus d'informations, contacter

IIED Programme Sahel

Iiedsen@sentoo.sn

Ou Oussouby Touré

Oussoubytouré_2000@yahoo.fr

A lire et à relire

Brèves numéro 001

Le numéro 001 (mars-avril 2002) de Brèves sur les politiques et les pratiques de GDRN est consacré au LOHU. Cette méthode basée sur une adaptation des outils de la MARP en Pulaar est expérimentée par Associated in Research and Education for Development (ARED) depuis 1994. Brèves est un cadre d'échanges des démarches méthodologiques sur la recherche action et le dialogue sur les politiques. Vos contributions sont les bienvenues!!!

Humeur, Humour...

Une journée de ch..èvre!!!

Après quelques jours de formation théorique sur le suivi-évaluation participatif commence les travaux de terrain. Rude journée en perspective...

Très tôt le matin, les émissions sonores d'un des participants sont telles, qu'un cabri a cru à l'appel de sa mère et s'est mêlé au concert ... Quelques vigoureux et baveux coups de langues ont fini de réveiller les rares membres du groupe dont le sommeil avait résisté à ce tonitruant appel... Après quelques kilomètres sur une route cahoteuse, nos participants arrivent au village de Ouro Beyi (en Pulaar, là où les chèvres sont élevées !!!) Autant dire que le ton est donné : cette journée allait être de ch...èvre !!! Repoussant les superstitions, notre groupe se met vaillamment au travail. Le soir arrive vite et les laisse éreintés mais ravis de leurs

travaux qui les ont conduit, de pâturages en herbages, dans trois autres villages. Tous s'accordent à dire que la journée est bien remplie et le repos bien mérité, lorsqu'un participant, que trop zélé et exubérant (un vrai bouc quoi !!), propose de visiter un village de plus !!! Exaspéré mais digne, un autre lui répond d'une petite voix : « Allons,... de toute façon, cabri déjà mort, n'a plus peur de rien !! »

Exténués, nos participants rejoignent leurs honorables hôtes de Mbula, ne rêvant plus que de dîner et de dormir. Et c'est non sans surprise qu'ils découvrent un cabri rôti dans leur plat. Ce soir sans doute, ils l'entendront encore chevroter dans leur sommeil...

Fanny et SM Tall

Dans la toile

www.iiedsahel.org

Ca y'est, le site Internet de IIED programme Sahel est en ligne!!!

Ce site en français, au service des acteurs francophones, offre une présentation de IIED Sahel et de ces activités. Une page est consacrée au nouveau focus du programme Zones Arides, *Réussir la Décentralisation*. Vous y trouverez également une page dédiée aux publications en français du programme et aux ouvrages disponibles dans le centre de ressources. Ce site comporte des liens et des présentations de nos proches partenaires. Une page d'actualités vous

tiendra au courant des événements majeurs dans la sous région dans les domaines de la GDRN et des politiques. Ce site ambitionne d'être une plate-forme d'échanges et de dialogues entre acteurs francophones. Vous pourrez y lire les Seg Taaba et vous inscrire pour les autres publications. Quelques réglages et des améliorations restent à faire, pour cela, nous comptons sur votre regard critique et sur vos idées!!!

Ce bulletin est le vôtre, partagez vos expériences !
IIED Sahel, Point E rue 6 X A, BP 5579 Dakar Sénégal
Email: iiedsen@sentoo.sn ou awafba@sentoo.sn